

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Journée mondiale sans sacs de plastique : l'AREQ prend position et agit!

Québec, le 3 juillet 2016 – L'AREQ, qui regroupe plus de 57 000 personnes âgées, profite de la tenue de la Journée mondiale sans sacs de plastique, le 3 juillet, pour réitérer sa position et annoncer des actions visant la réduction de l'utilisation de ces sacs.

Rappelons qu'en avril, l'AREQ s'est officiellement prononcée en faveur de l'abolition des sacs de plastique à usage unique distribués dans les commerces de la province. L'Association a du même coup invité les maires des grandes villes à bannir l'utilisation de ces sacs sur leur territoire, en suivant l'exemple de certaines municipalités québécoises et d'autres États ailleurs dans le monde qui ont légiféré en ce sens.

« La journée mondiale sans sacs de plastique est une belle occasion pour se rappeler que la vie sans sac de plastique est possible. Nous avons très bien vécu sans ces sacs dans le passé et c'est possible de le faire aujourd'hui et dans l'avenir », souligne le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté.

Actions en novembre

On estime qu'il y a actuellement 150 millions de tonnes de déchets de plastique dans les océans et que d'ici 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans ces écosystèmes marins essentiels à la vie. Il y a donc urgence d'agir.

Ainsi, les membres de l'AREQ seront invités à organiser une action « sans mon sac de plastique », en novembre prochain, afin de poser un geste personnel, mais aussi d'exprimer un message fort aux décideurs. Une pétition sera lancée et des activités variées seront organisées dans les secteurs et les régions de l'Association pour informer la population à propos des problèmes liés à la prolifération du plastique et les inciter à privilégier la réduction à la source en priorité et l'utilisation de sacs réutilisables lorsque nécessaire.

« Chaque année, le Québec consomme plus d'un milliard de sacs de plastique à usage unique. C'est énorme. Il faut absolument poser des gestes concrets en faveur de leur élimination, c'est pourquoi nous préconisons la réduction à la source », ajoute la 2^e vice-présidente et responsable politique du dossier de l'environnement et du développement durable à l'AREQ, Claire Bélanger.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 57 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

– 30 –

Source : Dominic Provost
Conseiller en communication – AREQ
Cell. : 418 929-4082
Courriel : provost.dominic@csq.qc.net